SAINT PAIR **MAG**

SAINT PAIR MAG **I** 75 **I ÉTÉ 2023**

La revue de la Ville de Saint-Pair-sur-Mer

sommaire

3 Édito

4 Environnement

6 Travaux

8 Urbanisme

10 Social

13 Éducation

17 Culture

20 GTM

22 Finances

24 Commerces

26 Espace France Services

27 Vie associative

28 En bref

30 Police Municipale

31 Minorité municipale

Distribution du Saint Pair Mag évolution

Il ne s'agit nullement de supprimer la distribution de la version papier du Saint Pair Mag par les bénévoles et les correspondants de quartier, dont nous saluons ici le dévouement. Cependant, l'impact environnemental de l'impression et de l'utilisation du papier de notre bulletin municipal est considérable.

Par conséquent, afin de limiter le gaspillage et réaliser des économies importantes, nous souhaitons réduire le nombre d'exemplaires papier, sachant que la version en ligne, déjà fortement utilisée par les habitants et les plaisanciers, restera toujours disponible sur le site de la ville :
www.saintpairsurmer.fr

Le nombre d'exemplaires imprimés sera constant en juillet 2023. À partir de la prochaine édition, **c'est à vous de choisir si vous souhaitez la version papier ou la version numérique**. Si vous souhaitez continuer à recevoir la version papier, il suffit **de coller la pastille ci-jointe** (également disponible en mairie) **sur votre boite aux lettres** cet été. À l'automne, les correspondants de quartier effectueront un comptage, afin d'ajuster le tirage pour l'édition de Noël.

Notre objectif est de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous, tout en progressant dans nos actions en faveur de l'environnement.

Merci de votre compréhension et de votre soutien continu.

L'équipe du Saint Pair Mag.

Bulletin municipal de la ville de Saint-Pair-sur-Mer
Directrice de la publication : Annaïg LE JOSSIC
Comité de rédaction : Laurence AUGUSTE, Jean-Michel POUILHE, Isabelle LE SAINT, Alain CHARBONNEL, Sylvie MARTIN-PERNELLE, Julie KESHVADI.
Crédits photo : Laurence AUGUSTE, Cédric BESNARD, Christophe PINSON, Brigitte TARAUD, Françoise PACEY-GASPARI, Alain CHARBONNEL, Philippe MANCEL.

Conception : Office Culturel - Freepik - Imprimé à 3750 exemplaires
Dépôt légal à parution
Arc en Ciel imprimeurs - 02 33 49 02 53 - sainthilaire@arcenciel-imprimeurs.com

votre bulletin municipal est imprimé sur papier couché recyclé

édito

Chères Saint-Pairaises et Saint-Pairais,

- **L'été 2023 arrive**, ce sera l'occasion d'accueillir vos proches, ou de partir en vacances, mais pour beaucoup, de profiter de la saison estivale sur notre beau territoire. Nous avons préparé pour vous et les visiteurs un été plein de surprises et d'animations. Un grand merci à tous les agents municipaux et à l'Office Culturel qui se mobilisent pour réussir à satisfaire tout le monde. Bravo aussi à tous nos commerçants qui s'investissent pour animer et bien accueillir tout le monde.
- **L'été 2023 doit permettre de maintenir la solidarité entre tous**, de prendre soin de notre environnement et des ressources naturelles vitales telles que l'eau. L'an dernier, la Normandie et nos deux bassins d'Avranches et Granville ont dû faire face à la sécheresse sévère qui a touché le pays. Cette année, nous anticipons avec les services préfectoraux pour permettre que l'eau potable soit répartie équitablement, de façon solidaire et vertueuse.

Aussi, des mesures de restriction pourraient advenir. Il nous incombe de les respecter et nous savons pouvoir compter sur votre compréhension ainsi que celle des professionnels.

- **L'été 2023 est dans la continuité d'une démarche de développement durable et de transition écologique** : gérer encore mieux nos déchets, en les triant, en les réduisant si possible, mais surtout en respectant nos espaces publics ; respecter les consignes des équipes de la SNSM que nous remercions par avance, pour la sécurité des baignades et de la pêche à pieds ; rester prudents au-delà des zones de surveillance, et respecter la biodiversité, la cohabitation de diverses activités (piétons, vélo, voitures, bus, activités nautiques autonomes etc.). Merci à notre police municipale pour ses actions de prévention et de proximité quotidiennes. La place Marland est achevée. C'est un beau chantier dont nous pouvons être fiers. Le bourg de Kairon sera également une belle illustration d'un aménagement durable, pour embellir ce patrimoine et sécuriser vos déplacements. Nous avons conscience des désagréments que les travaux engendrent pour les riverains, nous nous en excusons et vous demandons encore un peu de patience, merci à tous. Les travaux de la mairie sont un enjeu de taille pour permettre à tous les habitants du sud du territoire de pouvoir être accompagnés au mieux dans leurs demandes et démarches administratives. Un grand merci aux cabinets, architecte et chefs de chantier et à toutes les entreprises qui interviennent quotidiennement ainsi qu'aux services municipaux très investis dans ces projets.

- **L'année 2023 a permis de renforcer et développer du lien social**. Elle a permis au comité de jumelage Saint-Pair-Houffalize de retrouver nos amis belges : que de joie et de convivialité de se revoir ! Les Houffalois n'étaient pas revenus depuis 2019 ! Elle a permis de développer les cafés du lundi matin, et de nombreuses autres actions pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ou encore en Ehpad, merci à tous les personnels soignants et à l'EVS, à tous les bénévoles. L'inauguration du collectif Beaubriand rue du Val de Saigue est un autre exemple pour répondre aux besoins sociaux, avec 5 maisons individuelles et 22 logements collectifs. Notre ambition est le droit à un logement pour tous, avec des rencontres intergénérationnelles et de la convivialité.

- **L'année 2023, ce sont aussi des résultats sportifs exceptionnels** obtenus par l'Union Sportive Saint-Pairaise, par Saint-Pair-Bricqueville Tennis de Table, par le Tennis Club de St Pair, par Saint-Pair Shotokan Karaté Do, énorme bravo aux sportifs, aux clubs et aux bénévoles ! Le TCSP est aussi labellisé Centre Départemantal de Padel de la Manche : un grand merci à la fédération pour cette reconnaissance et bravo au club, et à son président, Christophe Rouelle car c'est le fruit d'un travail engagé depuis plusieurs années !

Je tiens à renouveler tous mes remerciements à l'ensemble des services de la commune, pour leur travail de haute qualité très apprécié des Saint-Pairais !

Je tiens à renouveler tous mes remerciements sincères à l'équipe municipale, engagée et préoccupée par le seul intérêt général. Je vous invite à découvrir au fil des pages tous les projets, et je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été 2023 !

Votre Maire, Annaïg Le Jossic

" La lutte contre le dérèglement climatique concerne chacun d'entre nous, et chacune de nos actions compte, même si elle vous semble minime..."

" c'est ainsi que j'ai commencé l'article précédent de notre dernière revue communale."

environnement

Où en sommes-nous ?

Le gouvernement envisage une augmentation des températures de 4°C. Pour vous donner une idée, lors du Petit Âge Glaciaire entre le 16e et le 18e siècle, les températures ont baissé de seulement -1°C, mais cela a eu un impact considérable sur l'activité humaine. Pendant l'ère glaciaire il y a environ 20 000 ans, les températures étaient plus basses de l'ordre de -5 à -6°C. Nous ne pouvons pas imaginer les bouleversements que représenteraient une augmentation de 4°C, qui entraînerait une montée du niveau de la mer d'environ un mètre.

Propreté urbaine

Toujours le même rappel
elle est l'affaire de tous :

RAMASSEZ VOS DÉCHETS

y compris les déchets de nos amis à 4 pattes...

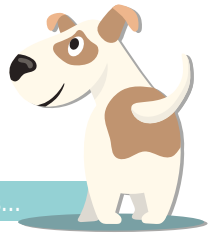

Que pouvons-nous faire pour agir face à cette situation ?

Chacune de vos actions compte !

Une commission dédiée aux haies bocagères verra bientôt le jour, afin de réguler l'arrachage et l'abattage des arbres, qui persiste dans notre commune et les communes voisines.
L'arrachage et le déracinement sont une catastrophe pour la biodiversité. Nous sommes étroitement liés à la nature, et plus un arbre est vieux, plus il absorbe de CO2 (comme l'a révélé un article publié dans Nature en 2014). Selon une étude parue dans "Science", le reboisement massif de la Terre serait l'une des solutions les plus efficaces pour atténuer le changement climatique.

Qu'attendez-vous ?
Planter des haies, c'est planter la vie !

La communauté de communes Granville Terre et Mer nous offre la possibilité d'acheter des plants pour quelques centimes d'euro. Cette année, notre commune a commandé 720 arbres pour un montant de 2 300 € (soit 3,19 € par arbre avec un filet de protection).

Éclairage Public

L'extinction des feux sera repoussée d'une heure afin de mieux s'adapter à la fréquentation de notre commune. Le budget alloué pour certains secteurs comme la réfection de l'éclairage du lotissement de la Baume est insuffisant. (Budgété 45 000 € devis actualisés selon l'inflation 79 000 €...)

Plan d'action

pour la préservation et l'aménagement des chemins communaux et intercommunaux

Chemin dégradé

Chemin fermé au transit.

Chemin fermé au transit.

Chemin abimé par trop de circulation, avant.

Chemin reconstitué, après.

Un projet ambitieux vise à redonner vie aux chemins locaux qui ont été transformés dans le processus de remembrement. Ces chemins de circulation, autrefois pittoresques, sont devenus le plus souvent, des voies sans âme, parsemées de nids-de poule et soumises à un trafic trop important de véhicules.
Pour remédier à cette situation, un plan d'action a été mis en place.

Tout d'abord, il a été nécessaire d'identifier et de répertorier tous les chemins de la commune. Un inventaire exhaustif a été réalisé, et ces chemins ont été clairement identifiés en vert sur le plan de la commune, mettant ainsi en valeur leur richesse patrimoniale et leur nom. De plus, ces informations ont été intégrées en ligne sur OpenStreetMap, permettant ainsi une meilleure accessibilité et une documentation détaillée de chaque chemin.

Dans le cadre de ce plan d'action, il est également prévu de définir le statut de chaque chemin, qu'il soit public, privé, ou protégé par le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
Les chemins inscrits au PDIPR bénéficieront d'une protection définitive.

La préservation de la biodiversité est un aspect essentiel de ce projet. Les haies existantes seront identifiées et préservées, et de nouvelles plantations seront réalisées, y compris des arbres. De plus, des espaces de repos peuvent être aménagés le long des chemins, offrant ainsi des points de détente aux randonneurs. Les points de vue et les espaces naturels agréables pourront également être identifiés et mis en valeur.
Un autre objectif important est de réguler la circulation routière sur les chemins carrossables. Les chemins ruraux sont de plus en plus équipés de blocs empêchant l'accès des véhicules afin de privilégier la circulation des vélos des piétons tout en permettant aux agriculteurs d'accéder à leurs parcelles. Des enfants ont failli être renversés chemin du Verchu par un automobiliste imprudent.
C'est déjà le cas dans le chemin des Noisetiers depuis quelques mois, suite à ce changement il va pouvoir commencer à reverdir.

Ce projet ambitieux permettra de redonner vie aux chemins locaux, de préserver le patrimoine naturel et de créer des espaces propices à la biodiversité. Il contribuera également à promouvoir le tourisme respectueux de l'environnement et à améliorer la qualité de vie des habitants de la région.

Alain CHARBONNEL
conseiller délégué à l'informatique, au numérique et à la communication

Sébastien DOLO
Adjoint aux travaux
Environnement,
Transition énergétique
Sécurité

Travaux Voirie

Allée Lecourtois
la réfection de cette rue a été faite pour 27 000 €.

Voies cyclables

Le dossier de sécurisation de la voie cyclable côtière avance lentement, les demandes ont été transmises au département. L'organisme CEREMA a effectué une évaluation du parcours de la voie cyclable et a donné des préconisations techniques sur 4 points durs identifiés.
Nous demandons un dispositif pérenne adapté à la cohabitation des différents usages ainsi qu'une interconnexion du réseau le plus rapidement possible.

Sécurité des voiries

Une campagne de marquage au sol, réfection et amélioration de l'existant est en cours sur la commune.
Comme annoncé dans le dernier Saint Pair mag les nouvelles portions à 30 km/h voient apparaître ces marquages au sol. Ce principe de marquage au sol sera étendu progressivement aux zones où la vitesse est réduite.
Vous faites remonter régulièrement des problèmes de vitesse, de circulation inadaptée, que ce soit dans certaines rues déjà très équipées comme la rue Elian Planes ou dans les chemins comme le chemin des vallées qui est interdit à la circulation de la plupart des véhicules à moteur par arrêté municipal. La police Municipale est informée et doit à présent user de ses prérogatives pour réprimer, selon les arrêtés de police de Madame la Maire.

Rue Mallais et abords de l'école

Une modification du rond-point a eu lieu afin de permettre le croisement des véhicules (6 913 €). La zone est limitée en vitesse. Un abri vélo a été mis en place (recyclage de l'abri vélo qui était derrière la salle Fraboulet).

Avenue du Mont Saint-Michel

Nous avons taillé les racines, remis en place les carrés d'arbres et remis du goudron. Nous avons ainsi évité la coupe des arbres de cette voie.

Travaux de la Mairie

Les travaux d'aménagement et de mise aux normes de la Mairie se poursuivent selon le calendrier prévu. L'espace France Service et les services de la Mairie sont toujours à votre disposition à la salle de la Faisanderie pendant quelques mois.
Pour les habitants qui n'auraient pas la possibilité de se rendre à la Faisanderie par leurs propres moyens, la commune pourra mettre une navette à disposition des citoyens qui le demanderaient préalablement.

Pour information

La grande butte de terre sable stockée sur la zone Nord Est est un dépôt temporaire, qui disparaitra prochainement.

POINTS NOIRS

Les points noirs évoqués dans chaque Saint Pair mag sont une préoccupation de notre équipe.
Nous avons eu une réunion avec le département, car nombre de problèmes de voiries pour lesquels vous nous sollicitez ne sont pas de notre ressort.
Nous faisons remonter vos doléances et redescendre vers vous ces comptes rendus.

Kairon bourg (circulation alternée)

1 – Fin des Travaux pour le réseau pluvial de Kairon terminés sous contrôle du SMAAG ;
2 – Fin des Travaux de changement des conduites d'eau potable de l'ancienne école en direction du Chesnay (1 km de conduite d'eau sous contrôle du SMPGA) début juin ;
3 – Travaux de voirie et d'embellissement de Kairon Bourg de mai à Juillet 2023 puis de septembre à octobre 2023.

Sécurité mer

Dans le cadre du réchauffement climatique et de la montée des eaux, les travaux se poursuivent pour établir une cartographie précise des risques.
Le Conseil avait revoté l'inscription de la commune dans la liste des communes concernées par le recul du trait de côte. Nous attendons toujours la publication de la liste au Journal Officiel.

Tennis

L'aménagement des abords du Padel et de la zone Nord Est sont effectués par nos équipes des services techniques.

Place Marland

Les travaux se terminent, le parking est ouvert à la circulation. L'inauguration de cette place tant appréciée des St Pairais aura lieu en juillet.

Plage du casino

Une autorisation spéciale de la DDTM pour des travaux de renforcement et de remaniement des blocs de pierre existants vont permettre de faire des marches supplémentaires afin d'accéder à la plage (6 000 €).

DU COTE DU PLUi...

Le travail sur le volet opérationnel du PLUi se poursuit. Le début d'année 2023 a été consacré à l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des zones AU (secteurs ouverts à l'urbanisation). Les OAP permettent de cadrer l'aménagement d'un espace stratégique à travers de grandes orientations s'imposant au futur aménageur comme l'intégration paysagère, la densité de logement, l'accessibilité, la mixité sociale, etc.
Une visite des sites, qui avaient été identifiés sur la commune, a été réalisée avec les élus, les techniciens de notre commune, ceux de GTM et le bureau d'études afin de bien identifier les enjeux de chaque site et de faire ressortir les besoins et les possibilités d'aménagement.Ces rencontres personnalisées ont permis aux élus et aux techniciens d'échanger sur l'écriture de ces orientations et également d'apporter des ajustements au plan de zonage du futur PLUi. Les prochaines grandes échéances au cours de l'année 2023 seront : la validation du zonage, l'élaboration du règlement écrit et un nouveau débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Des temps d'échanges seront organisés par GTM en 2023.

urbanisme

ET DU RLPi...

(Règlement Local de Publicité Intercommunal)

Il existe des règles nationales pour encadrer les dispositifs publicitaires définies dans le Code de l'Environnement (hauteur, surface, localisation, etc.) applicables sur l'ensemble du territoire.
Les communes ou intercommunalités ont la possibilité dans le cadre de l'élaboration du PLUi d'adapter ces règles nationales au contexte et aux enjeux du territoire. Granville Terre et Mer a donc prescrit l'élaboration de son RLPi en mai 2018 et a réalisé entre juillet 2019 et fin 2020 un recensement de l'ensemble des dispositifs publicitaires du territoire et au total près de 8.000 dispositifs ont été repérés. Plus de 20% des dispositifs recensés ne sont pas conformes aux règles nationales ! Sont par exemple interdites les publicités situées en dehors des espaces agglomérés, celles d'une hauteur trop élevée ou d'une superficie trop importante, celles installées sur un support inadapté (arbre, poteau électrique, panneau de signalisation), etc.
Ce recensement a mis en lumière des secteurs où les dispositifs publicitaires se concentrent : le littoral, le long des axes routiers structurants, dans les centres bourgs et les zones d'activités. Le RLPI a pour objet la définition d'un zonage et de règles permettant d'encadrer les enseignes, préenseignes et dispositifs publicitaires sur tout ou partie du territoire de GTM.
Il a été proposé que les communes les moins impactées par la publicité restent soumises au Règlement National de Publicité et que seules les communes de Granville, Donville les Bains, Yquelon, Saint Pair sur Mer, Jullouville, Bréhal, Cérences et La Haye Pesnel soient régies par le RLPi dont les règles seront plus contraignantes.
Les 4 objectifs principaux du RLPi de GTM ont été débattus et votés au Conseil Municipal du 10 février 2023.

Ils sont les suivants :

- Améliorer la qualité des entrées de ville, notamment celles situées sur les grands axes routiers.
- Concilier préservation du patrimoine bâti traditionnel et information des consommateurs.
- Préserver les coupures paysagères entre agglomérations.
- Préserver les entrées de bourgs littoraux avec une modération d'affichage publicitaire

Quelques définitions

PUBLICITÉ
« Toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention.
Les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images, sont assimilés à une publicité. »

PRÉENSEIGNES
« Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce. Est défini comme enseigne, tout type de message installé sur l'emprise foncière de l'activité à laquelle l'immeuble se rapporte (nom d'une marque, logo, image, etc). »

PRÉENSEIGNES DÉROGATOIRES
« La publicité étant interdite hors agglomération, un régime dérogatoire fut créé, pour signaler la fabrication ou vente de produits locaux, par des entreprises locales, monuments historiques ouverts au public, ou services d'urgence.

Sophie PACARY
Adjointe à
l'urbanisme durable

OPAH

Lire aussi en page 20

Des aides pour financer vos travaux

La communauté de communes Granville Terre et Mer lance une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH 2023-2026) qui vise la réhabilitation de 376 logements sur trois ans, avec plus de 800.000 € d'aides directes de l'intercommunalité et plus de 3 M€ de l'État. Ces aides sont soumises à conditions de ressources. Les priorités sur notre territoire sont : lutter contre la précarité énergétique, adapter les logements à la perte d'autonomie, rénover les logements vacants pour les remettre sur le marché.

Ce qu'il faut savoir : Vous êtes propriétaire occupant d'une résidence principale de plus de 15 ans ou propriétaire bailleur et vous avez un projet de travaux (rénovation énergétique par exemple) ? Si vous remplissez les critères de l'OPAH (conditions de ressources), vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'aides financières.

Ce que vous devez faire : contacter **GTM Rénov'** (Les 7 Vents) qui vous renseignera sur toutes les aides et les aspects techniques de votre projet, vérifiera votre éligibilité et vous orientera. Si vous êtes éligibles, vous bénéficierez d'une aide au montage de votre dossier. Une permanence est tenue à la pépinière d'entreprises à SAINT PAIR SUR MER, 295 rue de Jersey, le 3e mercredi du mois de 13 h à 17 h
ou contact : 02 33 19 00 10 / info-energie@7vents.fr

Chiffres clés du territoire

- 64,8 % de propriétaires occupants
- 34,8 % de logements locatifs, dont un tiers dans le parc locatif social, 75 % de maisons individuelles
- 45 % de grands logements de 5 pièces ou plus
- 24 % des résidences principales ont été construites avant 1945, 25 % entre 1970 et 1990
- 52 % des ménages vivent dans leur logement depuis 10 ans et plus, 17 % depuis plus de 30 ans
- 20 % des ménages sont en situation de précarité énergétique
- 745 logements vacants (depuis plus de 2 ans)

Source : SoliHA – juin 2022

Recensement des vieux bâtiments agricoles

© A. Bouchet ABE Projet

LES REHABILITER POUR Y CREER DES LOGEMENTS

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), nous recensons les **bâtiments situés en zone naturelle ou agricole qui sont susceptibles d'être transformés en maison d'habitation**. Il s'agit principalement de constructions agricoles qui ne sont plus utilisées et qui peuvent permettre de créer de nouveaux logements. Cela permet d'éviter à des bâtiments désaffectés de tomber en ruine sans accroître la pression foncière sur les terres agricoles. En effet, la loi dispose qu'une telle transformation est possible si le bâtiment en question a été repéré dans le document d'urbanisme et que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole.

Si vous pensez posséder un tel bâtiment, n'hésitez pas à passer au service urbanisme de la commune qui vous indiquera si votre bâtiment répond aux critères. Dans l'affirmative, votre demande sera inscrite dans le registre de concertation du PLUi.

PRÉENSEIGNES PROVISOIRES
« Dispositifs annonçant une manifestation culturelle ou touristique, des travaux publics, ou opérations immobilières.

Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu le 22 septembre 2023. L'animation sera assurée comme l'an passé par la chanteuse Hélène DOR. Ce repas est offert aux Saint-Pairais(es) nées avant le 1er juillet 1949.
Les inscriptions ne sont pas ouvertes à ce jour. L'information sera diffusée via les moyens d'information habituels (affichage en mairie, presse, site internet).

Collecte de l'épicerie sociale

Lors du week-end de Pâques a eu lieu la collecte pour l'épicerie sociale. Nous tenons particulièrement à remercier les 245 bénévoles qui sont intervenus sur l'ensemble des commerces afin de récolter des dons et tout particulièrement les Saint Pairais qui ont oeuvré dans les deux supermarchés de la commune. Le poids total collecté sur l'ensemble des communes participant à l'opération, a été de 8 830,5 kg, dont 1 911 kg sur Saint Pair.
Si vous souhaitez nous aider lors de la prochaine collecte, votre aide sera la bienvenue.

Plan canicule

Le plan « canicule » est destiné à renforcer le dispositif d'urgence sociale durant la période estivale, du 1er juin au 31 août de chaque année. À cet effet, un registre est ouvert au CCAS. Les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou handicapées (sans limite d'âge) et/ou isolées qui le désirent peuvent se faire inscrire sur ce registre. Elles seront ensuite contactées par le CCAS en cas de déclenchement du plan par M. le Préfet.
Cette année, des lettres de relance sont envoyées aux personnes de plus de 65 ans afin de les inviter à s'inscrire sur le registre communal.

Logement social

Actuellement, la commune de Saint-Pair-sur-Mer compte 153 logements sociaux. Ces logements sociaux sont gérés par 3 bailleurs : Manche habitat (20 logements), SA HLM Coutances-Granville (86 logements) et SA La Rance (47 logements). Nous avons actuellement 566 demandes de logement en afente (en sachant que certaines personnes choisissent plusieurs communes). Depuis début janvier 2023, 1 logement a été attribué (attribution suite à un départ).

Logements d'urgence

La Ville de Saint-Pair-sur-Mer détient 2 logements d'urgence (un appartement et une maison en T1 meublés.

MA PRIME RENOV'

Ma Prime Rénov' : qui peut en bénéficier ?

**Ma PrimeRénov' est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent.
Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul.**

Ma Prime Rénov' : pour quel montant et quels travaux ?

**Ma Prime Rénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif.
Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.
Pour chaque profil, (des ménages les plus modestes aux ménages les plus aisés) correspond un montant de prime en fonction de la nature des travaux engagés.**

Les dossiers de demande d'aide MaPrimeRénov' peuvent être déposés sur le site : www.maprimerenov.gouv.fr.

Devenir Assistant familial

Le département de la Manche recherche des familles d'accueil pour des enfants de 0 à 21 ans

Tout ce qu'il faut savoir, avant de postuler :

- de préférence des couples avec des enfants qui ne sont plus en bas âge ;
- des familles chaleureuses, disponibles, capables de contribuer au développement des enfant(s) accueilli(s) et disposant d'au moins une chambre dans leur maison ou appartement pour réaliser cet accueil.

Les assistants familiaux accueillent des enfants confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) par un établissement public départemental, un établissement social ou médico-social public ou un établissement sanitaire public sur décision de justice ou administrative.
Le Département de la Manche recrute, sans concours, les assistants familiaux.
Les assistants familiaux participent à l'épanouissement, la santé et la sécurité des enfants.

**Centre médico-social
Avenue de la gare
50404 Granville
02 33 91 14 00**

social

Béatrice Terry, nouvelle directrice de l'ehpad, entourée de Marlène Lebasle, adjointe aux affaires sociales et Annaïg Le Jossic, maire.

Inauguration du nouveau minibus, qui servira notamment, pour le transport des résidents de l'ehpad du Vallon.

EVS

Espace de Vie Sociale

Après une phase de test…
l'Espace de Vie Sociale de Saint-Pair-sur-Mer est labellisé par la CAF de la Manche depuis Janvier 2023.

Qu'est ce que cela veut dire concrètement ?

L'agréement repose sur les piliers suivants :

- Une reconnaissance de la nécessaire contribution des habitants à l'émergence et la réalisation des projets ;
- Un accueil de tous les publics avec bienveillance ;
- Aller à la rencontre des publics qui ne franchiront pas forcément les portes des structures.

L'Espace de Vie Sociale intervient en complémentarité avec le CCAS, France Services, les services culturels et jeunesse. C'est un outil au service de la population : d'animation, de mise en place de projets et d'activateur de lien social.
Les actions portées par l'EVS vont donc dans ces directions.
Elles sont articulées autour d'actions régulières durables dans le temps comme :

- Le café des habitants du lundi matin : un espace convivial de rencontre, d'échange et de construction de projets partagés.
- Les ateliers culture et mémoire « Chauffe Citron ».
  Des ateliers pour faire travailler sa mémoire immédiate et pour apprendre tout en s'amusant ;
- Un atelier « Ecrire et Dire »… Ecrire et dire… c'est un atelier d'écriture sans prétention ni prise de tête… ouvert à tous.

Marlène Lebasle
Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité

Espace de Vie Sociale

- Les petites balades du Jeudi : des petites balades accompagnées pour personnes souhaitant marcher, pas trop vite, pas trop longtemps…

Des actions à caractère plus ponctuel, construites souvent à partir d'initiatives ou de souhaits collectifs

Par exemple dans l'actualité du moment, dans le cadre de la semaine sur le climat, ou encore, en partenariat avec la médiathèque et avec l'idée de proposer des temps d'animation sur Kairon.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Philippe Mancel animateur de L'EVS au 06 33 74 53 19

Chauffe citron

Semaine du climat

Rencontre ludique à la médiathèque

ÉDUCATION

Côté École maternelle

Les élèves de grande et moyenne section de l'école Anne Frank (classes de Mme Philippe et Mme Dauvet)

Le "Maternathlon" s'est tenu le 23 mai au stade de Saint Pair-sur-Mer, dans le complexe sportif "Jacques Olivier", et a été organisé par la circonscription de Granville dans le cadre des rencontres sportives inter-classes pour l'année 2022/2023. Le "Maternathlon" était une rencontre sportive inter-classes pour les élèves du cycle 1 (maternelle) organisée par la circonscription de Granville. Elle s'est déroulée le 23 mai au stade de Saint Pair-sur-Mer, dans le complexe sportif "Jacques Olivier". Les élèves ont participé à des ateliers mesurés axés sur le saut en longueur, la course rapide et le lancer loin. Des ateliers de découverte supplémentaires, tels que le lancer précis, le relais avec obstacles et le saut en croix, étaient également proposés.

Au total, huit classes de cinq écoles publiques différentes ont participé, avec 185 élèves en tout. Chaque groupe était accompagné de leurs enseignantes et de parents d'élèves qui ont contribué au bon déroulement des activités. Chaque demi-journée s'est terminée par un moment festif comprenant un relais, suivi de la remise d'un diplôme pour noter les performances réalisées par les élèves et suivre leurs progrès.

D'autres rencontres similaires ont également eu lieu en mai et juin dans d'autres secteurs, à Saint Jean-deschamps et à Villedieu les Poêles.

94 élèves ont la bougeotte...

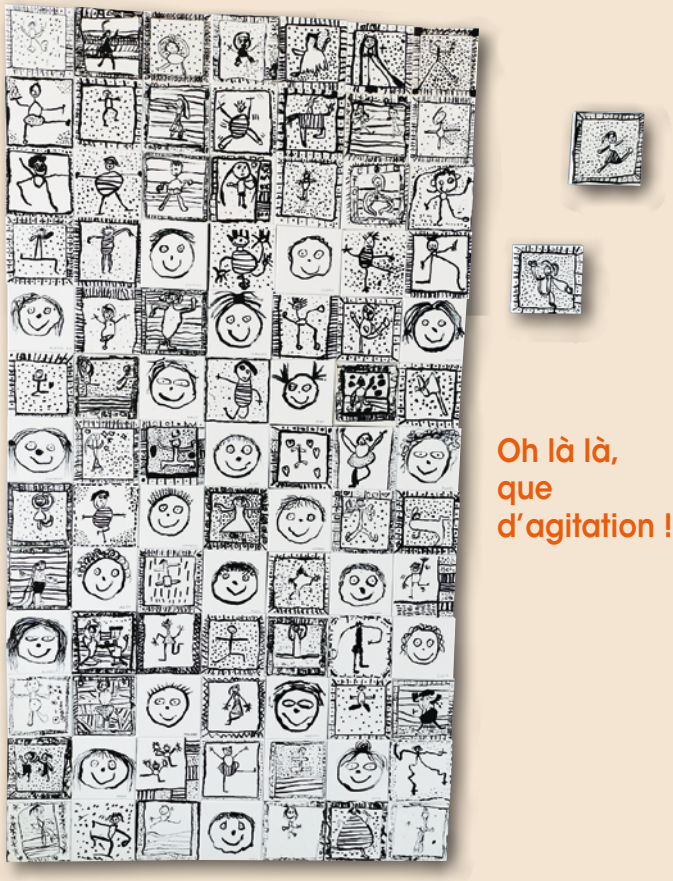

Oh là là, que d'agitation !

Le 16 juin, l'exposition a eu lieu dans l'école maternelle, avec les dessins artistiques des enfants, sur le thème du mouvement. Chaque élève s'est dessiné en mouvement sur une toile à peindre, à l'encre de chine, à la manière d'Alechinsky.

Pour les rendez-vous aux jardins du 31 mai au 2 juin, Mme Linda Lebrec, spécialiste dans la découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales, a permis aux enfants de l'école maternelle et les élèves de CP CE1 une approche sensorielle des végétaux, dans le jardin du Carmel.

Ce temps d'observation bucolique, ludique et poétique, a enthousiasmé les enfants, en exaltant leurs différents sens. Cette animation était orchestrée par l'Office Culturel de Saint Pair-sur-Mer.

Rendez-vous aux jardins

Le spectacle musical de fin d'année a eu lieu le 29 juin à la salle Fraboulet en présence du professeur de chant M. Erik Jourdan, des petits artistes en herbe, de leurs enseignants, de leurs ATSEM et de leurs parents. Le pot de départ en retraite pour Mme Madeleine Philippe s'est déroulé à la suite de ce spectacle.
Nous la remercions très sincèrement pour ces années passées à la direction de l'école maternelle, pour son accompagnement efficace et investi auprès des enfants, des parents et de ses collègues.

Le petit mot de la directrice Madame Madeleine Philippe pour son départ en retraite

“ Après les dix années passées à l'école maternelle Anne Frank de Saint Pair-sur-mer, 7 ans à l'école Eric Tabarly de Jullouville, 4 ans à l'école Marin Marie de Carolles et avant à Vains, Avranches, Saint Senier et de nombreux postes en Bourgogne…
Voici le temps du départ en retraite, non sans une petite tristesse de quitter à la fois les élèves, l'école(équipes pédagogiques et ATSEM) et les familles avec lesquelles j'ai entretenu de bonnes relations amicales. Beaucoup de souvenirs des temps forts chaque année, comme les expositions, les chorales ou spectacles de théâtre et de danses…
Malgré les nombreuses années d'enseignement, je suis toujours émerveillée devant la capacité d'apprendre des jeunes enfants, c'est pourquoi j'ai toujours privilégié l'ouverture culturelle et l'ouverture scientifique à l'environnement.
Mon souhait serait que les écoles soient plus ouvertes sur la nature et plus respectueuses de l'environnement comme modèle aux jeunes enfants. ”

Côté Élémentaire

Le projet pédagogique de l'école élémentaire portait cette année sur l'anglais et les fables de la Fontaine. Aux mois de janvier et février, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Anne Frank s'est immergé, le temps d'une journée, dans le Château de la Baudonnière.
« The English Manor » leur a proposé des activités sportives et culinaires dans la langue de Shakespeare.

Le spectacle « Les fables de La Fontaine », le 31 mars au gymnase de Scissy

Les élèves de l'école élémentaire au château de La Baudonnière

Côté activités périscolaires

Le lundi midi : entre activités libres, initiations aux échecs et sophrologie.

Initiation aux échecs, sous la houlette de Philippe Mancel, directeur de l'EVS de Saint-Pair-sur-Mer

Activité sophrologie animée par Carole Bouler, professeur diplômée dans cette discipline

Témoignage des enfants, pendant une séance…

> **Quand je suis en colère ou triste, cela me rend calme, j'apprends à mieux respirer, à m'étirer, ou j'aime écouter des histoires, des contes.**

EXCEPTIONNELLEMENT POUR CET ÉTÉ les enfants seront accueillis au centre de loisirs des P'tits débrouillards sur le groupe scolaire Anne Frank, en raison du déménagement de la mairie à la Faisanderie.

Côté restauration scolaire

La restauration scolaire propose tout au long de l'année des repas riches en saveur faits maison avec l'équipe de M. Guillaume Hanquez. Le 24 mars, un repas à thème sur le TEXAS a été élaboré pour compléter cette journée festive au sein de l'école en présence de Taylor, l'assistante linguistique qui a accompagné les élèves dans l'apprentissage de l'anglais tout au long de l'année scolaire.

Départ en retraite de Lydie Regnier

Départ en retraite de Lydie Regnier le mercredi 5 juillet à 18 h 30 à l'ancienne école de Kairon. Notre ancienne chef de service part pour une retraite bien méritée après de nombreuses années à confectionner les repas de nos enfants. Sa priorité a toujours été de maintenir une restauration scolaire traditionnelle et de qualité pour le plus grand plaisir des papilles des élèves.

La salade du jardin de l'école

Les enfants ont cultivé et cueilli les salades au jardin pédagogique de l'école. Tous les élèves ont pu manger les salades qui étaient bien tendres et fraîches. Guillaume, le chef cuisinier les a préparées et servies aux enfants pendant un repas du midi.

Belles vacances estivales à tous !

Françoise PACEY-GASPARI
Adjointe à l'enfance et à la jeunesse

La magnifique contrebasse réalisée par le service des espaces verts

Joseph Le Dieu dans les traces d'Alexis de Tocqueville

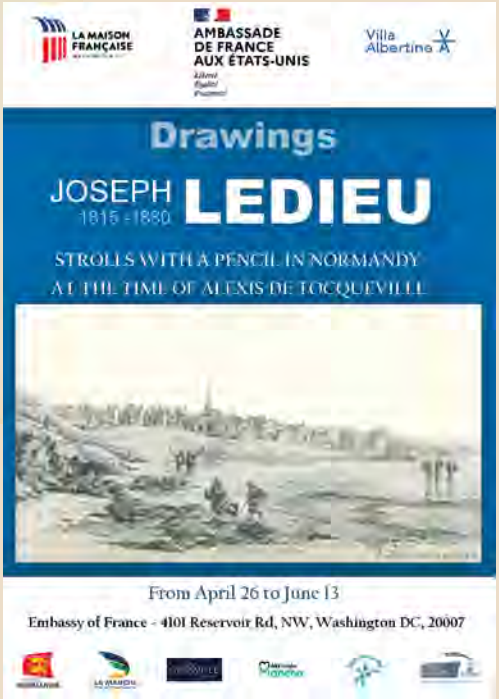

Joseph Le Dieu, avocat avranchinais du XIXe siècle, connaît une destinée hors du commun. En effet, ses dessins au crayon, témoins d'une époque antérieure à la carte postale ont d'abord apporté un témoignage historique extrêmement important notamment pour Saint Pair sur Mer, Avranches et Coutances. La qualité artistique des oeuvres n'étant pas en reste, les dessins, grâce à la motivation de Catherine et Jacques Marie de faire rayonner notre belle région normande, connaissent un succès inattendu outre- Atlantique.

Une situation exceptionnelle s'est présentée cette année pour la collection des dessins de Joseph Le Dieu et elle restera dans les annales. Bravo à Catherine et Jacques Marie pour leur dynamisme et leur implication dans ce projet qui représente une belle promotion pour le territoire et notamment Saint-Pair-sur-Mer.

C'est une situation exceptionnelle et Catherine Marie nous fait part de son émotion quant au destin de ces dessins avec une pensée pour Joseph Le Dieu, « lui qui a fini dans la misère et qui va connaître notamment en 2023 les honneurs de plusieurs maisons prestigieuses ». En effet, après avoir parcouru la Manche, avec le Scriptorial d'Avranches, et les Archives Départementales de Saint-Lô, les dessins voyagent vers Paris, d'abord à la galerie Taylor puis à l'Orangerie du Sénat.

Cette année, La maison Jersiaise, l'Alliance Française et la maison de Normandie ont également demandé les dessins en mars 2023 pour une période d'un mois avec une itinérance entre ces 3 lieux.

Hélène Zavala,
Directrice de la maison Française,
Catherine et Jacques Marie

Washington

Les dessins sont en ce moment à l'ambassade de France de Washington. La collection a été retenue à la Maison Française qui a organisé des actions culturelles autour de l'exposition pour y faire connaître les dessins, la région de la Manche et son patrimoine bâti notamment. Le vernissage a eu lieu le 26 avril 2023. Plus de 2500 personnes ont déjà fréquenté l'exposition avec un grand intérêt. Les Américains sont très friands de la culture française et le bouche à oreille de la présence de cette exposition a très bien fonctionné.

Soutenus par l'Office Culturel de Saint-Pair-sur-Mer, la ville de Granville et la Région Normandie, Catherine et Jacques Marie, aidés par une bande de copains fidèles, amateurs d'art, ingénieux et astucieux, réalisent une performance sans précédent en faisant connaître cette collection à travers le monde.

La collection connaît un tel succès que les dessins qui devaient au départ rester 2 mois Outre- Atlantique vont finalement rester probablement un an grâce à un nouveau projet d'exposer dans les Alliances Françaises de New-York, Chicago, Boston et Philadelphie.

Edimbourg

Mais l'Europe sera également comblée avec, à l'automne, une exposition pour une période d'un mois au consulat général d'Edimbourg en Ecosse. Le vernissage aura lieu le 6 octobre 2023. Toutefois si vous ne voulez pas courir le monde, vous pourrez retrouver une partie des dessins cet été à Saint-Pair-sur-Mer, à la salle polyvalente le 3 août dans le cadre d'une journée autour de l'histoire locale organisée par l'ADFA.

Médiathèque POUR TOUS

Il est facile aujourd'hui d'utiliser la célèbre phrase d'Alexandre Dumas dans les Trois Mousquetaires, mais sans la plagier complètement, force est de reconnaître que pour la médiathèque tous les voyants sont au vert et que le « pour tous » n'est pas un vain mot.
Depuis la mise en place de la gratuité, qu'il s'agisse de l'augmentation des inscriptions, ou d'une fréquentation en hausse (tant pour emprunter des documents, que pour lire la presse, consulter internet, jouer…) il faut se féliciter de cette embellie prometteuse pour l'avenir.
« Pour tous » aussi car toutes les manifestations organisées depuis le début de l'année ont connu un succès franc, la dernière en date, étant dans le cadre de la manifestation du réseau des médiathèques, « On remet le son », une exposition sur les instruments insolites, ponctuée de rencontres sonores et de lectures musicales. A venir cet été, une exposition sur les risques liés à l'évolution du trait de côte. Mais, il n'est jamais bon de se reposer trop sur son succès et c'est à cet effet que la médiathèque va élargir sa plage d'ouverture au public et ce dès le 1er juillet, de 10 h 00 à 12 h 30 le mercredi. Et comme nous souhaitons renforcer et prolonger la politique d'animation, nous travaillons sur le remplacement du mobilier, afin qu'il soit plus adapté aux rencontres et événements divers.
Finalement la formule « Pour tous », n'est en rien usurpée. Passez un bel été et n'hésitez pas à franchir les portes de la médiathèque.

Fanfare electrochic

Radio Byzance

de la cabine du 36 au moulin

L'année 2023, qu'il s'agisse de la culture et de l'événementiel a complètement retrouvé son rythme de croisière, voir plus, les années précédentes sont effacées.
Il ne s'agit pas de faire un rappel exhaustif de tout ce qui s'est déjà produit et de ce qui va arriver, mais plutôt de dégager les grandes tendances et de mettre en lumière les nouveautés.
Pour ce qui est de la mise en lumière, la manifestation « Pierres en lumières » a proposé cette année une visite nocturne de l'église Saint Paterne, qui a été un succès.
Les grands événements, type fête de la musique, prémices des Sorties de bains approchent et seront l'occasion de nous rassembler aussi nombreux que possible, même si quelques changements vont intervenir, changement de lieu pour Sortie de bain.
Cette année, grâce au dynamisme et à la créativité de certains Saint-Pairais, la digue du soleil couchant va connaître une activité quasiment quotidienne, autour de la cabine 36. Alors il ne faudra pas hésiter à les encourager chaleureusement. Puis c'est aussi autour du Moulin que nous allons commencer à développer des activités patrimoniales, visites, exposition de photos… Ce lieu mérite un détour et c'est l'amorce d'une vraie mise en valeur du site.
Bien sûr, il y a toujours les visites et balades commentées, les concerts et les fanfares du mardi, les expositions à la chapelle Saint-Anne, le feu d'artifice et de nombreuses activités physiques sur la plage : Gi-Qong, yoga, sophrologie, méditation. D'autres acteurs vont être aussi très présents, comme le Casino, le Rayon vert, Au Fil des Arts et Saint Pair Vivum.
Nous comptons beaucoup aussi sur tous les artistes saint-pairais que nous avons rencontrés début 2023. Leur engagement est prometteur et donne du sens à une démarche collective.
Nous préparons aussi activement les 20 ans de Second geste, mais cela doit rester une surprise. Il n'y a pas vraiment d'ombre au tableau si ce n'est que la vie culturelle et événementielle va connaître des perturbations et devoir résoudre des équations compliquées au regard du changement climatique, des prix de l'énergie, du coût des spectacles, de la prise en compte d'un comportement écologique. Des défis à relever, mais nous ne serons pas seuls, c'est pourquoi nous allons encore plus serrer les rangs avec nos partenaires de Voisins d'scène. (collectif avec nos amis de la culture des villes voisines sous le regard bienveillant de GTM).
Notre patrimoine n'est pas oublié. Nous avançons très sérieusement à la fois en ce qui concerne l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et l'obtention du label Ville pays d'art et d'histoire (VPAH). Les premières étapes ont été franchies au terme d'un travail d'équipe solide, autour des quatre communes Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Jullouville et Carolles. Mais il y a encore beaucoup à faire si nous voulons aboutir.

Jean-Michel POUILHE
Adjoint à la culture et au patrimoine

Merci à tous, pour nous aider à bâtir une vie culturelle dynamique et accessible À TOUS !

Dans le réseau des médiathèques de Granville Terre & Mer

L'ABONNEMENT EST GRATUIT !

ENTREZ LIBRES...

informations
dans votre médiathèque la plus proche et sur
mediatheques.granville-terre-mer.fr

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

BRÉHAL
CÉRENCES
DONVILLE-LES-BAINS
GRANVILLE
LA HAYE-PESNEL
SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
SAINT-PAIR-SUR-MER

Granville Terre & Mer
Communauté de Communes

© Visuel - GTM

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

OPAH

Alexandra Ladroue, intervenante de SOLiHA © Benoit Croisy - GTM

La Communauté de communes a placé l'habitat pour tous au coeur de son projet. Pour aider l'ensemble de ses habitants à se loger dans les meilleures conditions, elle lance une seconde Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour les trois années à venir

Bilan de l'OPAH 2017-2021
408 500 € d'aides de GTM et 3 340 000 € de l'Anah
374 logements rénovés
+ de 8 M€ de travaux réalisés par les artisans du territoire

Objectifs de l'OPAH 2023-2026
-> 872 500 € d'aides de GTM, 3 141 550 € de l'Anah et 74 000 € de la Ville de Granville
-> 6 à 10 M€ de travaux générés pour les artisans du territoire
-> 376 logements minimum à réhabiliter
-> financements complémentaires de la Région, du Département et des caisses de retraite selon les projets

• Qu'est-ce que l'OPAH ?

C'est l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pilotée par GTM sur son territoire, en partenariat avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la Ville de Granville, pour favoriser un habitat de qualité, moins énergivore, et le maintien à domicile des plus fragiles. Elle dure 3 ans et consiste, à partir d'un diagnostic poussé et actualisé, à aider techniquement et financièrement les propriétaires de logements tout au long de leur projet de rénovation ou d'adaptation. Cet accompagnement privilégié est entièrement gratuit et la neutralité des informations et conseils est garantie.

• À quoi ça sert ?

L'OPAH est là pour améliorer la qualité et le confort des logements privés, favoriser leur renouvellement sur le territoire et développer une offre qui répond aux besoins des habitants. À la clé :
- moins de situations de mal logement
- moins de précarité énergétique
- plus de logements adaptés à la perte d'autonomie
- plus de logements locatifs et des loyers encadrés
- moins de logements vacants
- moins de concurrence des locations saisonnières
- un accompagnement et des aides financières pour les copropriétés

• Pour qui ?

- les propriétaires occupants et locataires d'une résidence principale de plus de 15 ans (sous conditions de ressources)
- les propriétaires bailleurs pour améliorer leur logement locatif (conditions de ressources des locataires et loyer maîtrisé pour une durée de 6 ans)
- les copropriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans les parties communes

• Pour quels travaux ?

- l'adaptation du logement à un handicap ou pour prévenir la perte d'autonomie
- l'amélioration de sa performance énergétique
- sa réhabilitation pour mise en sécurité/salubrité et sa rénovation globale s'il est dégradé.

• Qui est éligible ?

Pour le savoir, l'habitant doit contacter GTM Rénov', le service d'info et de conseil que GTM a confié à la coopérative Les 7 vents pour faciliter ses démarches de rénovation énergétique et l'aider à s'y retrouver dans la jungle des aides existantes.
Il répondra à toutes ses questions, l'orientera le cas échéant vers le bon interlocuteur et pourra lui apporter une assistance technique et administrative gratuite, neutre, indépendante et professionnelle.
Les habitants qui souhaitent adapter leur logement, les propriétaires bailleurs et les copropriétaires doivent contacter directement SOLiHA pour être conseillés et accompagnés dans leur projet.

• S'il est éligible

L'habitant sera orienté vers SOLiHA, l'opérateur choisi par GTM pour l'accompagner tout au long de ses démarches. Lors de permanences physiques, téléphoniques ou de réunions publiques, il le guidera dans ses choix de travaux, établira un diagnostic technique de son logement, l'informera sur les subventions existantes et l'aidera au montage de ses demandes de financement, jusqu'au paiement des aides.
À savoir : Les travaux ne doivent pas débuter avant la dépose de toutes les demandes de financement. Les subventions seront reversées au bénéficiaire à la fin des travaux, après la dépose de ses demandes de paiement. SOLiHA le renseignera sur les dispositifs d'avances et de prêts pouvant financer une partie de ses frais, avant le déblocage des aides financières.

Contacts et permanences (uniquement sur RDV)

• SOLiHA : 02 31 86 70 50 – contact@solihanormandie.fr
Granville - siège de GTM (197, av. des Vendéens) :
le 1er mercredi du mois de 9 h à 13 h
Bréhal - pôle de proximité (59, rue de la Libération) :
le 2e mardi du mois de 9 h à 13 h
Saint-Pair-sur-Mer – hôtel d'entreprises (295, rue de Jersey) :
le 3e mercredi du mois de 13 h à 17 h
La Haye-Pesnel - pôle de proximité (59, rue de la Libération) :
le 4e vendredi du mois de 12 h 30 à 16 h 30

• GTM Rénov' : Les 7 Vents - 02 33 19 00 10 - info-energie@7vents.f
Bréhal – pôle de proximité (14, rue de la Gare) :
le 1er mercredi du mois de 14 h à 17 h
La Haye-Pesnel - pôle de proximité (59, rue de la Libération) :
le 2e vendredi du mois de 9 h à 12 h
Granville – siège de GTM (197, av. des Vendéens) :
le 4e mardi du mois de 9 h à 17 h
Calendrier des permanences disponible sur granville-terre-mer.fr (rubrique Habitat)

• Service Habitat de GTM :
02 33 69 20 68 - service.habitat@granville-terre-mer.fr

Protection des haies bocagères

Haies bocagères, renseignez-vous avant d'arracher !
Les haies ne sont pas seulement un marqueur fort de notre « bocage normand », elles servent à protéger les élevages et les cultures des caprices météorologiques, à garantir le maintien de la biodiversité, des ressources en eau, à limiter les inondations et à stocker le carbone. Ainsi, des mesures de protection sont prévues dans les Plans Locaux d'Urbanisme de 18 communes du territoire, ainsi qu'au futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui sera effectif en 2025.
Des commissions « bocage » existent dans de nombreuses communes ; elles étudient les projets de coupe ou d'abattage de haies déposés en mairie et proposent des mesures compensatoires adaptées. Ainsi, toute coupe ou abattage d'arbre, de haies ou réseau de haies inscrit dans le périmètre défini est désormais soumis à une déclaration préalable. Pour consulter la carte du périmètre et effectuer votre demande préalable, rendez-vous sur granville-terre-mer.fr
L'opération « 5000 plants », conduite chaque année par GTM, peut vous aider à replanter en cofinançant vos achats de jeunes arbustes.
Photo d'illustration : © Benoit Crisy - GTM

© Benoit Croisy - GTM

LIAISON ROUTIÈRE
GRANVILLE - AVRANCHES

Communiqué

La conférence des maires de Granville Terre & Mer affirme sa position

Parce qu'ils pensent qu'il est urgent de fluidifier et sécuriser la circulation de l'axe Granville - Avranches, les maires de Granville Terre & Mer demandent au Conseil Départemental de la Manche, maître d'ouvrage, de présenter au plus vite un nouveau projet.
La conférence des maires, réunie le 8 juin, souhaite que celui-ci réponde aux attentes des riverains habitant à proximité de la voie actuelle, des automobilistes et des acteurs socio-économiques, en particulier sur les deux points critiques que sont la ZAC du Croissant et le hameau de la Havaudière.
Ce nouveau projet devra désormais répondre aux exigences définies par la Loi Climat et Résilience. Il doit permettre de concilier l'ensemble des enjeux de notre territoire avec les priorités environnementales du Projet de territoire de GTM.

Gratuité des médiathèques du réseau

Réseau des médiathèques de GTM :
maintenant c'est gratuit, partout, pour tous !

Lire, se documenter, écouter de la musique, visionner un film… est désormais accessible à tous.
En réseau depuis 2016, les médiathèques de Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Bréhal, Donville-les-Bains, Cérences, La Haye-Pesnel (et l'annexe de Saint-Jean-des-Champs), permettent déjà à tous les habitants de la Communauté de communes un accès égal à l'ensemble de leurs ressources. En d'autres termes, vous êtes le bienvenu dans n'importe laquelle de ces médiathèques qui mettent en réseau leurs documents !
Encore mieux : à partir de maintenant vous pourrez y emprunter gratuitement romans, BD, mangas, CD, DVD, etc. Une multitude de documents, services, animations, conseils… s'offrent désormais à vous !
Et n'oubliez pas que ces lieux ouverts et propices à la détente, vous accueillent aussi si vous souhaitez simplement consulter ou lire sur place, profiter d'une connexion Wifi, rencontrer un conseiller numérique pour vous accompagner dans vos démarches sur Internet ou vous aider à faire fonctionner ce téléphone portable qui refuse de vous obéir…
Alors n'hésitez plus : entrez libres !
Illustration : visuel © GTM

Service Communication GTM
02 33 91 38 60
communication@granville-terre-mer.fr

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

finances

pour mieux comprendre le BUDGET d'une commune

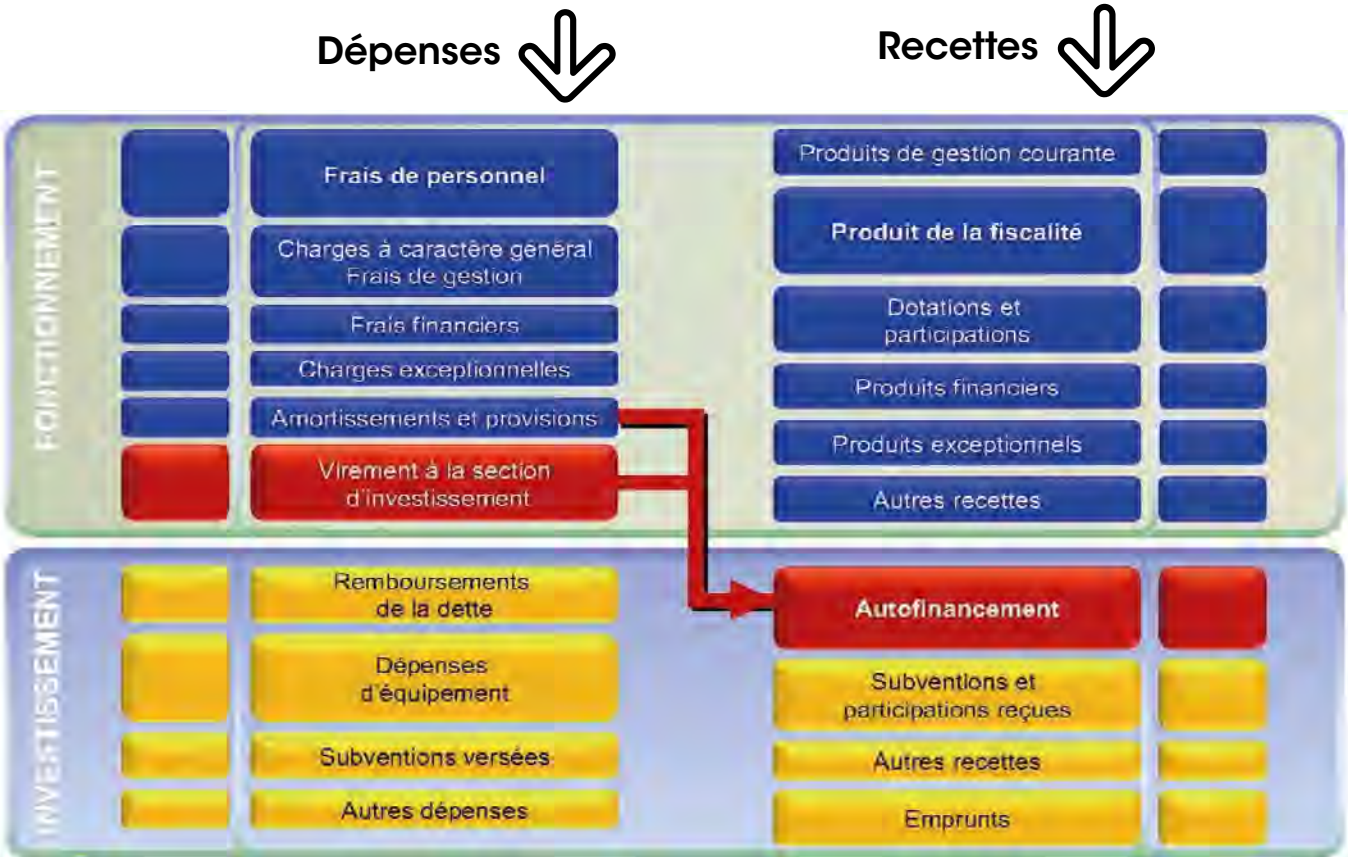

Structure semi-détaillée du budget

> **Après deux années perturbées par la crise sanitaire, les recettes de la commune ont progressé de plus de 900 K€ soit 15% de plus qu'en 2021. Cette bonne dynamique des recettes provient en partie de la progression des recettes fiscales et du produit des jeux de JOA Casino qui a retrouvé un fonctionnement quasi normal.**

Par contre, les événements mondiaux (Guerre en Ukraine) et l'inflation ont eu un impact sur les dépenses de fonctionnement qui ont progressé de 6,7%. Parmi les charges de fonctionnement qui ont fortement progressé, on retrouve les dépenses d'alimentation, de carburant et d'énergie.

Cependant, les dépenses d'électricité et de gaz étaient, en 2022, encore couvertes par des contrats sur une majeure partie de l'année.

Les charges de personnel ont aussi progressé suite à deux facteurs principaux :

- La revalorisation du point d'indice décidé par l'État ;
- L'ouverture de l'espace France Service.

Ce nouveau service à nos citoyens est en effet assuré par deux personnes et rencontre un réel succès.

Les comptes administratifs 2022 font ressortir un excédent reportable de 1 666 561 €, avec un résultat positif de 296 202 € pour l'année 2022.

La différence entre nos recettes réelles de fonctionnement et nos dépenses réelles de fonctionnement constitue la Capacité d'Autofinancement Brute.

Elle ressort à 1 589 963 €.

Cette dernière retrouve un niveau d'avant crise sanitaire et est nécessaire pour faire face au remboursement des emprunts existants et à l'autofinancement des investissements.

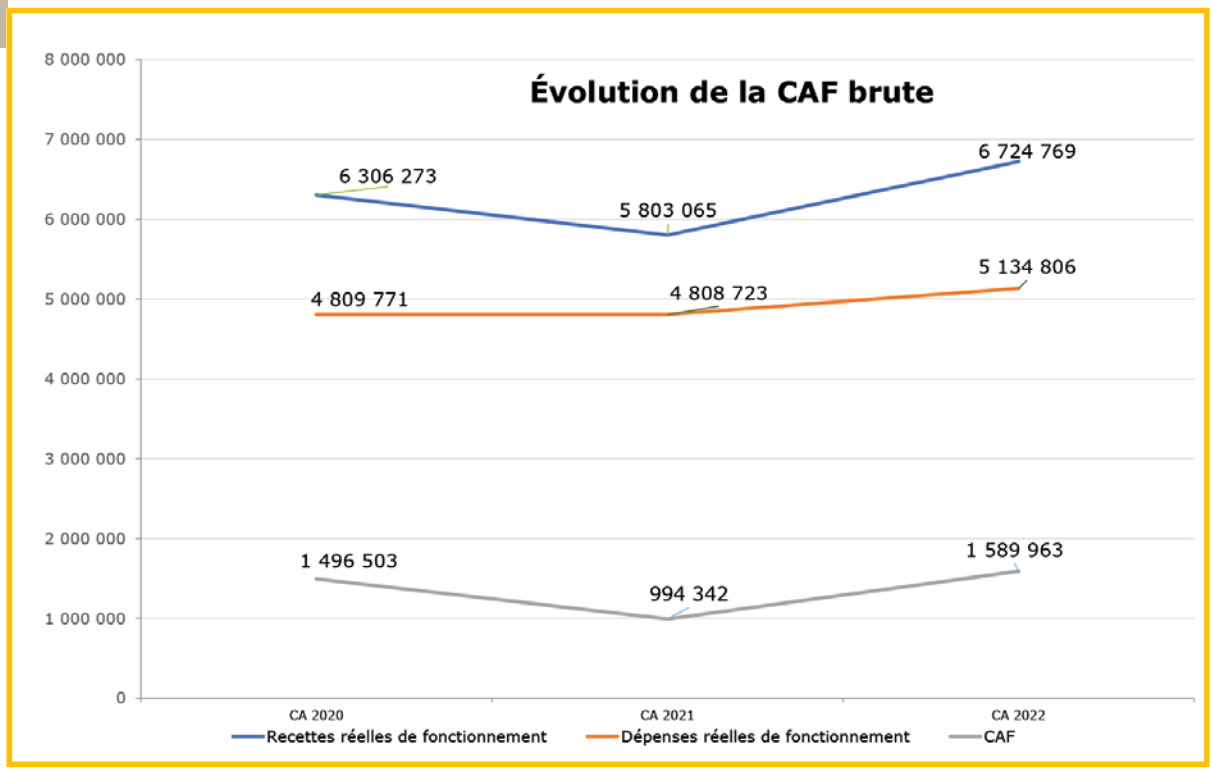

Les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

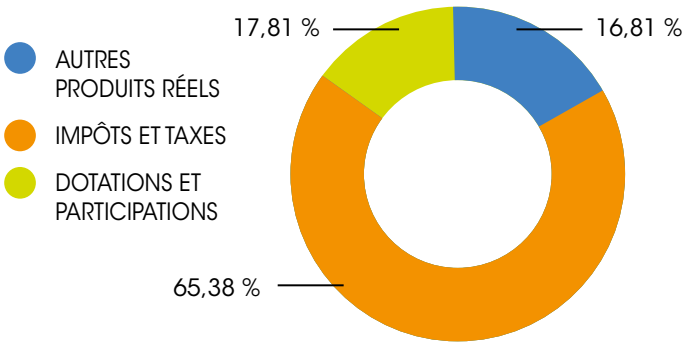

CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

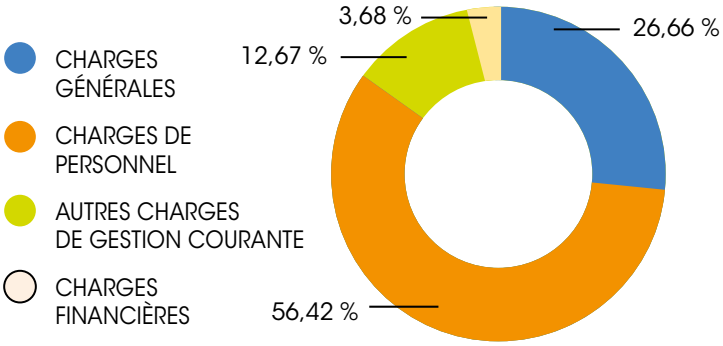

Budget 2023

Le budget prévisionnel 2023, adopté par le conseil municipal du 25 mars 2022, a été élaboré avec prudence compte tenu de l'inflation que l'on constate actuellement.
Nous avons voté un maintien des taux communaux des impôts locaux : taxe foncière et taxe sur le foncier non bâti.
Néanmoins nos recettes vont progresser. En effet l'Etat prévoit une augmentation de l'ordre de 7 % des valeurs locatives. Cette revalorisation fera augmenter les impôts.
Nous avons retenu un fonctionnement quasi normal du casino en retenant cependant une recette moindre par prudence et eu égard aux travaux de la place Marland qui pourraient avoir un impact sur la fréquentation de Joa Casino. A l'heure ou nous écrivons, nous constatons un maintien de ces recettes et ce malgré les travaux.

Le budget d'investissement s'équilibre à 4.871.550 €.
L'ensemble des investissements prévus au BP 2023 devrait être financé par :

- un virement de l'excédent de fonctionnement au budget investissement de 308.521 €
- les amortissements et subventions prévues de l'exercice pour 1.300.000 €
- le report du résultat d'investissement de 2022 de 1.107.029 €
- un emprunt prévisionnel de 600.000 €
- des subventions pour 825.000 €

Les principaux investissements qui sont programmés sur 2023 sont les suivants :

- Aménagement de la place Marland
- Agrandissement et rénovation de la Mairie
- Aménagement du coeur de bourg de kairon
- Réseau d'eaux pluviales à Kairon Bourg
- Effacement des réseaux rue de Scissy
- Un deuxième PADEL

Rémi LERIQUIER
Adjoint aux finances

Pascal DOUBLET
Conseiller délégué aux finances et au budget

Commerces

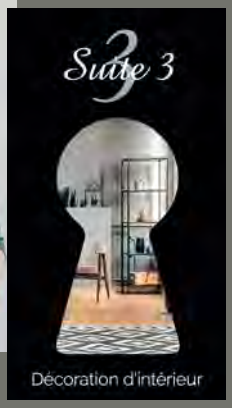

SUITE 3

Après avoir créé une boutique de décoration dans la région rennaise, pendant plusieurs années, Fabienne CATHERINE développe son métier de décoratrice auprès des particuliers et des professionnels. En 2021, elle s'installe définitivement à Saint-Pair-sur-Mer et poursuit son activité dans le secteur.

" Suite 3 décoration vous propose des visites conseils, et vous guide dans la réalisation de vos projets."

www.suite3-decoration.fr
N'hésitez-pas à prendre contact
au : 06 71 14 66 53
contactsuite3@gmail.com

SÈME, votre nouveau restaurant

À l'aube de leurs 30 ans, Charlotte et Maxime ouvrent leur premier restaurant ensemble, au 33 place Charles de Gaulle. Ils se sont rencontrés en licence professionnelle métiers arts culinaires à Angers. Passionnés de gastronomie, ils ont toujours su qu'ils ouvriraient un établissement ensemble. Après plusieurs expériences à Saumur, Paris et Nantes, ils ont posé leurs valises dans la région granvillaise. Charlotte, la cheffe, connaît déjà bien la région et ses produits puisqu'elle a grandi dans le nord Cotentin. Maxime, sommelier, saura vous faire aimer les vins (plutôt méconnus) de la Sarthe, d'où il est originaire et des Pays de la Loire. Vous serez reçus par Manon au côté de Maxime, en salle, et vous pourrez déguster les menus préparés par Charlotte, Geoffrey et Vincent.

" Nous essayons de vous proposer une cuisine simple mais originale, le menu du midi change tous les jours et le menu du sois toutes les semaines. "

Le dimanche soir, Charlotte vous propose un plat d'agneau de pré-salé dont la recette change au fil des semaines et Maxime vous choisira un vin qui saura s'accorder…

Le restaurant est ouvert du mercredi au samedi, de 12 h à 14 h et de 19 h 15 à 21 h 15),
le dimanche midi, de 12 h à 14 h.
Réservation : semerestaurant.fr / 02 33 90 85 15

Nouvelle façade à L'HIPPOCAMPE !

Dans les tons vert et sable, une terrase réaménagée avec goût, végétation luxuriante et ses agrandissements de vieilles cartes postales de Saint-Pair-sur-Mer !

Arnaud et Fabrice
vous accueillent du mercredi au dimanche
de 12 h à 14 h 30 et de 19 h à 21 h 30
85 route de Granville
50380 Saint-Pair-sur-Mer
02 33 50 44 49

Annabel DARTHENAY
Conseillère déléguée
à l'activité commerciale
et artisanale

Membre de Réseau Initiative FRANCE
NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Nous contacter
Initiative Granville Terre et Mer
Pépinières d'entreprises
295 rue de Jersey - 50380 Saint-Pair-sur-Mer
02 33 79 51 50

Coup de Pouce

RÉGION NORMANDIE

Soutenir la création et la reprise de TPE de moins de 10 salariés. L'aide Coup de Pouce est une opportunité de financement lors de la création ou de la reprise d'une entreprise. La subvention est destinée à donner un effet levier au projet, en renforçant les fonds propres de l'entreprise. La Commission Permanente du Conseil Régional de Normandie a décidé d'attribuer un **COUP DE POUCE** à deux entreprise Saint-Pairaise !

BM PAYSAGISTE TAUPIER
services en entretien des espaces verts et taupier

ADN TOITURE
entreprise de charpente et couverture

Pourquoi pas vous ?
Vous avez des projets de création ?

N'hésitez-pas à contacter

Xavier SOREAU - Peinture

Xavier SOREAU a décidé, fin 2022, de s'installer dans la Manche, et plus particulièrement à Saint-Pair-sur-Mer.
" Commune que j'affectionne particulièrement pour sa douceur de vivre, et une population agréable."
Artisan peintre en bâtiment, décoration, rénovation intérieur et extérieur, revêtements de sol, parquet, rénovation cuisine ancienne.
Et toute autre demande, suivant vos besoins.

Xavier SOREAU - Peinture décoration BTPortage
56/58 rue Jacques-Yves Cousteau
50380 Saint-Pair-sur-Mer
06 60 49 54 40 - x.soreau01@gmail.com

AU SAINT-PAIR GLACÉ

Valérie et Stéphane ont commencé dans ce milieu de la Boulangerie Pâtisserie en 1991, à Pont-Farcy. Ils ont bifurqué vers Caen, puis Vire, pendant 16 ans. Ils pensaient en avoir fini avec cet esprit d'entreprenariat, eh bien non !
" Nous apprenons que la petite Pâtisserie, place de l'Église est à vendre, même réaction, mon mari et moi, nous sommes attirés par elle ! Nous prenons quelques cafés dans Saint-Pair-sur-Mer, les Saint-Pairais sont accueillants et souriants, la ville est fort jolie, agréable et Dame MER est resplendissante."

Leurs spécialités seront les glaces et toute une gamme de biscuits secs et de gâteaux de voyage. Heureux d'arriver parmi nous, pour cette nouvelle aventure professionnelle et personnelle.

Au Saint-Pair Glacé
Valérie et Stéphane PAUL
51 rue de Granville - 50380 Saint-Pair-sur-Mer
02 33 68 86 46

Agence du Crédit Agricole

Après trois mois de rénovation, de octobre à décembre 2022, l'agence du Crédit Agricole de Saint-Pair-sur-Mer vous accueille avec plus d'espace conseil, plus d'autonomie clients, une équipe engagée et au plus proche de ses clients et de leur projet de vie.
Automates 24 h/24 et 7 j/7, conseillers disponibles 5 j/7, y compris le samei, jusqu'à 16 h 15.

Agence Crédit Agricole Saint-Pair-sur-Mer
Maryline Rault, directrice
59 rue de Granville - 50380 Saint-Pair-sur-Mer
02 33 72 77 05 - 06 16 77 63 68
maryline.rault@ca-normandie.fr

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

ESPACE FRANCE SERVICES SAINT-PAIR-SUR-MER

L'ESPACE France SERVICES de Saint-Pair-sur-Mer a ouvert ses portes le 24 octobre 2022, situé au sein de la Mairie de Saint-Pair-sur-Mer et pendant les travaux à l'Espace de la Faisanderie, route de la Folliotte, Lucie BOSSARD et Carine VIARD vous accueillent et vous accompagnent pour faciliter vos démarches administratives et numériques auprès des partenaires suivants : Assurance Retraite CARSAT, Sécurité Sociale, Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Agence Nationale des Titres Sécurisés, Pôle Emploi, Point Justice, Les Finances Publiques, La Banque de France, et à l'automne 2024 l'Agence Postale.

Information sur les accompagnements réalisés au cours du 1er trimestre 2023 :

- Une moyenne de 34 accompagnements par semaine.
- Répartition des accompagnements par partenaires nationaux sur cette période :

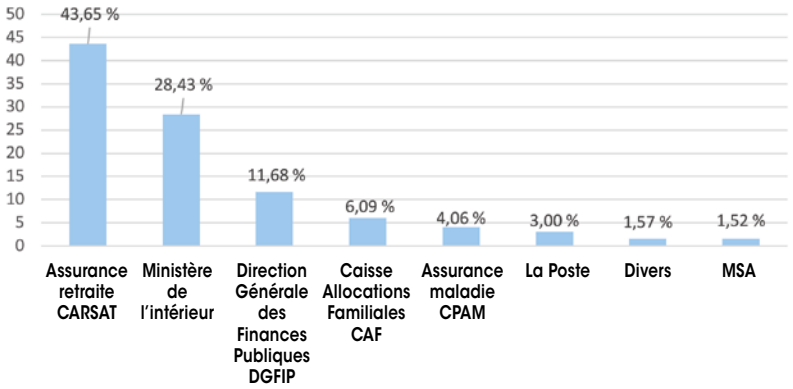

Horaires d'ouverture
lundi et mardi :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00
mercredi et vendredi :
de 9 h 00 à 12 h 00
jeudi :
de 9 h 00 à 16 h 00 (journée continue)

Il est préférable de prendre rendez-vous au préalable soit par téléphone, au 02 33 50 93 32, ou par mail : stpair50@france-services.gouv.fr

EXEMPLES DE DÉMARCHES EFFECTUÉES PAR LES AGENTS FRANCE SERVICES

Préparer son départ à la retraite, demander un relevé de carrière, constituer le dossier de demande de retraite, demande de pension de réversion.

Créer un compte AMELI, demander une complémentaire Santé Universelle, consulter les remboursements de santé

Faire une demande d'APL, de RSA, de prime d'activité, modifier une situation,

Constituer le dossier de demande de retraite agricole, effectuer une demande de prestation familiale, prime activité

Faire une pré-demande de CNI ou Passeport, demander l'immatriculation d'un véhicule ou déclarer une cession, refaire un permis de conduire suite perte ou vol, changer l'adresse sur une carte grise, régler une amende de police.

Demander une inscription ou actualiser son compte « Pôle emploi », simuler un droit aux allocations chômage.

Orienter une demande d'aide juridictionnelle, faire une demande de casier judiciaire.

Déclarer ou effectuer un changement de situation, établir la déclaration de revenus, Gérer mes Biens Immobiliers.

Constituer un dossier de surendettement.

Autres démarches simplifiées

Prime Carburant, Prime Energie etc.
Une situation vous interpelle, alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de mes collègues qui seront à votre écoute et satisfaites de pouvoir vous venir en aide.

Pensez à venir avec vos codes de connexion et mots de passe

A très bientôt à L'Espace France Services de Saint Pair sur Mer.

Journée PORTES OUVERTES à l'automne 2023

Fermé pour congés du 31 juillet au 11 août 2023

Sylvie YGER
Référente EFS

VITALITÉ Associative

mai à vélo

Cette année, la ville de Saint-Pair-sur-Mer s'est inscrite à la 1re édition sur le territoire de GTM, de l'événement national « Mai à vélo », qui a pour vocation d'encourager la pratique du vélo. Initié depuis 2021, notamment par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, il rassemble les initiatives cyclables organisées un peu partout.
C'est donc dans ce cadre, qu'à eu lieu la balade vélo vintage, le 14 mai dernier.
Une cinquantaine de personnes costumées, pour certains, ou à vélo d'époque, de tous âges, ont pu profiter d'une journée conviviale autour d'un café croissant, puis d'une randonnée vélo, empruntant les voies cyclo, en partie jusqu'à Carolles. À l'issue d'un pique-nique partagé sur la pause méridienne et d'un atelier d'auto-réparation proposé sur place, les participants ont regagné la ville de Saint-Pair-sur-Mer par un autre itinéraire, soit une vingtaine de kilomètres parcourus dans la journée. Cela aura permis par ailleur, de faire connaître et de collecter des fonds pour l'association « les petits pas d'Eliott », qui a pu, lui aussi, profiter de l'événement.

Julie KESHVADI
Conseillère déléguée à la vie associative et aux correspondants de quartiers

Cérémonie intercommunale du 8 mai

La cérémonie intercommunale du 8 mai 2023 a eu lieu à Saint-Pair-Sur-Mer, pour commémorer la victoire des alliés, forces de la liberté contre l'idéologie nazie dominant l'Europe à l'époque. L'année 1943 fut une année de victoires pour les alliés sur divers continents: Europe, Afrique et Asie. C'est aussi l'année de création du conseil national de la résistance.
Les 4 maires du Canton ont pu apprécier l'affluence intergénérationnelle des habitants du territoire, en présence de nombreux élus et représentants des forces vives, ainsi que les anciens combattants. L'Harmonie du Cap Lihou a ponctué les temps commémoratifs. Les Jeunes Sapeurs-pompiers étaient présents, ainsi qu'une cinquantaine de collégiens du collège André Malraux de Granville et du collège de Dortmund en Allemagne.
Remise de médailles et hymne à la joie chanté en allemand et en français par les collégiens ont émaillé la cérémonie. Le discours du ministre a été prononcé par le secrétaire général de la sous- préfecture d'Avranches.
Le travail de mémoire est fondamental, il ne faut jamais oublier ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie pour libérer notre pays. Le souvenir français et la société de la légion d'honneur de la Manche ont remis des médailles aux enseignantes franco-allemande, aux maires de Saint-Pair-Sur-Mer et de Yquelon, et à plusieurs musiciens de l'Harmonie du cap Lihou.
Merci à tous et aux services municipaux pour l'organisation de cette cérémonie réussie.
Et merci aux deux maîtres de cérémonie, Guy Barbet et Jean-Michel Pouilhe.
Peut-être y aura-t-il une autre édition l'année prochaine ?

EN BREF

Fête des Roses

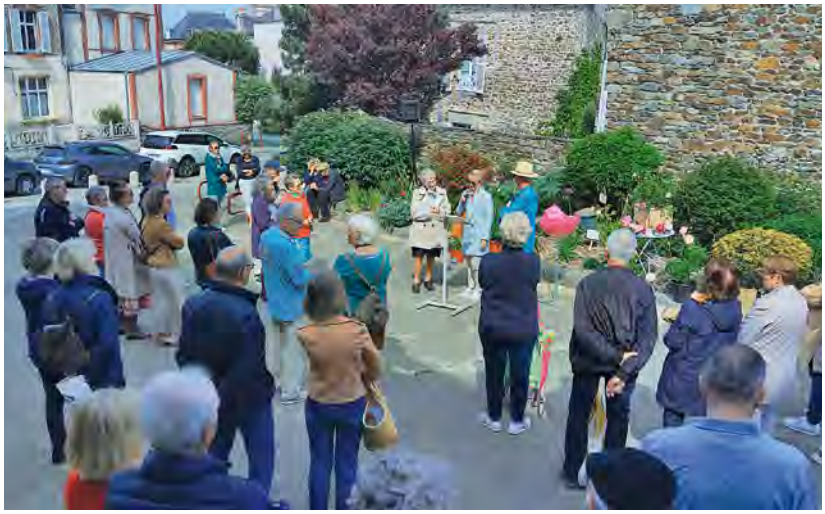

Deuxième édition de la fête des roses et des belles créations de Christian Hanak, créateur de rosiers. Pendant le week-end de l'Ascension, il a présenté son rosier "rosa saint-pair-sur-mer". Ce rosier a été baptisé le jour du marché, en présence d'un grand nombre de personnes. La marraine de cette rose était Bernadette Malle, une bénévole assidue sur de nombreux projets, membre du CA de la Manche de l'association France Alzheimer et présidente d'honneur de Vivre et Vieillir en son Village.

Elle incarne cette solidarité et cet engagement pour les autres, tout comme Mme Valérie Rollo Redon, présidente de l'association Roses en Baie, qui a offert à notre ville un Rosier « Roses en Baie », symbole de la lutte contre le cancer du sein, et d'entraide pour les femmes malades. Nous ne dirons jamais assez combien le bénévolat est essentiel, et combien nous sommes reconnaissants envers tous les bénévoles qui aident les associations.

Jumelage

« Ils arrivent ! » À 17 h 45, ce jeudi 18 mai, une quarantaine de Saint-Pairais, dont bon nombre avaient revêtu la marinière rayée, emblème du jumelage, attendaient près des tennis, le car de leurs correspondants parti tôt ce matin depuis Houffalize, dans les Ardennes Belges.
Annaïg Le Jossic, maire, ceinte de son écharpe tricolore, accompagnée de différents adjoints, Marlène Lebasle, Françoise Gaspari, Jean-Michel Pouilhe, Julie Keschwadi, et aussi Annick Gringore, conseillère municipale, Agnès Desrémeaux, nouvelle présidente du comité de jumelage saint-pairais, et tous les membres, ont accueilli Marc Caprasse, bourmestre, Janny Jacqmin, nouvelle présidente du comité belge, et tous leurs compatriotes, sous un beau soleil. Accueil animé par les 6 musiciens de l'orchestre « Les Carottes râpées », jouant et chantant des airs joyeux.
Annaïg Le Jossic a offert un beau roser à Marc Caprasse, qui, en retour, lui a remis un pannier avec de bons produits des Ardennes… Retrouvailles chaleureuses et quelque peu émues pour toutes et tous, après quelque 4 années d'absence, et des moments communs difficiles, la pandémie n'ayant rien arrangé…
Ensuite, lentement, le long cortège, entraîné par l'orchestre, s'est dirigé vers la salle Michel Fraboulet, pavoisée aux couleurs de la Belgique : noir, jaune, rouge. Contemplant d'abord, toujours sous le soleil, la mer qui battait la digue, paysage nouveau, toujours apprécié des Ardennais, avant de partager le verre de l'amitié offert par la mairie, les coupes de pétillant, mais aussi les demis de bière, Belgique oblige !
Agnès, la présidente du comité Français, a alors souhaité la bienvenue à tous, heureux de se retrouver toujours nombreux, régulièrement depuis plus de 40 ans, avec des liens d'amitié. Madame le maire a été remerciée pour offrir ce verre de l'amitié.

Le vendredi, tous se sont retrouvés à 19 h 30, pour le repas joyeux, animé et dansant officiel, dans la même salle.
Le samedi, tous se sont encore réunis pour un pique-nique, des grillades, et des jeux divers, à l'espace du boulodrome.
À 18 h, une messe a été proposée dans l'église Saint-Paterne, et célébrée en mémoire des amies et amis, trop nombreux, hélas ! d'ici et là-bas, qui nous ont quittés ces dernières années…
Et le dimanche matin, à 8 h, ce fut la dernière rencontre avec le petit-déjeuner commun et le départ…

EN BREF

Les mariannes du civisme

Depuis 2007, pour chaque consultation éléctorale au niveau national, la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF), organise un concours de participation électorale concernant les communes de France et d'Outre-mer intitulé : « Les Mariannes du civisme. » L'Association des Maires de France (AMF), collabore, soutient ces opérations et leur mise en place. Les calculs des taux de participation sont faits pour toutes les communes, sans demande particulière. Après les scrutins présidentiel et législatif de 2022, cinq communes de la Manche ont été accueillies, mardi 21 mars, à l'issue de l'assemblée générale des anciens maires de la Manche.
Dans la catégorie des moins de 100 électeurs inscrits, la Marianne du civisme est revenue à Sébeville où le taux de participation s'est élevé à 84,38 %. De 101 à 500 inscrits, elle est remise au Mesnil-Rouxelin, pour une participation de 73,23 %. De 501 à 1 000 inscrits, c'est Carolles qui l'emporte, avec 75,78 % de votants.

Parmi les communes comptant plus de 3 500 électeurs inscrits, Saint-Pair-sur-Mer remporte la palme avec un taux de participation de 68,99 %. Dans la catégorie des communes de 1 001 à 3 500 inscrits, Agon-Coutainville est le lauréat avec 70,28 % de votants.

Départs en retraite

En 2023, nous avons des agents qui partent à la retraite : Lydie Renier, notre responsable du service restauration scolaire, et Marie-Claude Cuquemelle, pour la médiathèque. Je tiens à les remercier vivement, au nom de tous, pour les années parmi nous et je leur souhaite une excellente retraite, bien méritée ! C'est aussi le départ de Madeleine Philippe, la directrice de l'école maternelle : merci, de la part des enfants et des générations successives de parents et des élus, nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite !

Nouveaux responsables

En 2023, nous avons de nouvelles personnes aux responsabilités : M. Desvages a été nommé Directeur des Services Techniques Municipaux, nous le félicitons ! Mme Terry a été recrutée en février pour la direction de l'Ehpad Le Vallon : nous sommes à ses côtés pour le bien-être des résidents et des personnels. M. Lefèbvre a été recruté pour la Direction Générale des Services et arrive au début juillet : bienvenue à lui et merci à tous.

Move For Muco

Marine Letourneur

participe au challenge sportif contre la mucoviscidose

3e édition du Challenge « Move For Muco » qui s'est déroulé du 31 mars au 23 avril 2023 : Challenge de 38 km, pour vaincre la mucoviscidose.
L'association Vaincre la Mucoviscidose organise depuis 3 ans, un challenge sportif, connecté et solidaire pour sensibiliser à la lutte contre cette maladie et collecter des dons pour financer les actions de l'association. L'objectif est de réaliser 38 km en 3 semaines. Un chiffre qui n'est pas dû au hasard puique l'espérance de vie moyenne d'une personne atteinte de la mucoviscidose est de 38 ans. Anne-Sophie Cahorel et Marine Letourneur ont réalisé le challenge en équipe, « Move For Raphaël », et ont couru 138 km en 3 semaines (69 km chacune), pour soutenir Raphaël, un petit garçon de 14 mois, atteint de la mucoviscidose. Les dons collectés permettront de soutenir la recherche et les patients.
moveformuco.vaincrelamuco.org/
www.vaincrelamuco.org/agir-ensemble/donner/faire-un-don

Mickaël LASSIS

à la Pierre Lebigaut

Le 24 juin dernier, Mickaël Lassis à participé à la cyclo-sportive LA PIERRE LEBIGAUT, à Callac, dans les Côtes d'Armor. Une compétition dédiée à la lutte contre la mucoviscidose.
Sous une chaleur moyenne de 30°, il a accompli le parcours de 135 km (2 000 m de dénivelé positif), en 5 h 36 mn.

POUR RAPPEL

POLICE MUNICIPALE
274 rue de la Mairie
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER
02 33 50 09 60

POLICE municipale

Animaux en divagation

Conformément à l'arrêté de police N°2022/008376 du 07 février 2022 nous vous rappelons que tous les animaux domestiques doivent être tenus impérativement en laisse sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune.
Pour des raisons d'hygiène, les propriétaires doivent veiller à ce que les animaux même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que : parcs pour enfants, cimetières ainsi que l'ensemble des équipements sportifs appartenant à la commune.
Il est également interdit aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons.
Nous rappelons également aux propriétaires d'animaux qu'ils soient domestiques ou d'élevage, qu'ils doivent veiller à ce que leur propriété privée ou leurs champs soient correctement sécurisés afin d'éviter toute divagation. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire sera engagée et toute constatation d'animaux errants sur le domaine public, fera l'objet d'une verbalisation par le service de la Police Municipale.

Salubrité publique

Les dépôts illégaux de déchets constituent une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quelle qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication… Des points de collectes sont mis à votre disposition sur la commune et doivent être respectés. Les encombrants et déchets végétaux doivent être conduits à la déchetterie de « Mallouet » Route de MALLOUET 50400 GRANVILLE.

HORAIRE D'ACCUEIL
DE LA DECHETTERIE MALLOUET
Ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermée les jours fériés
et le jeudi d'octobre à avril
TEL. 02 33 91 92 60
ADRESSE : Route de MALLOUET
50400 GRANVILLE

Brûlage de végétaux

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est INTERDIT
Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé, et peut être la cause de la propagation d'incendie.
Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc). Il s'agit des végétaux suivants :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de débroussaillage
- Épluchures de fruits et légumes

Faire un feu dans son jardin pour brûler des végétaux dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. La toxicité est par ailleurs renforcée s'ils sont humides ou s'ils sont brûlés avec du plastique ou des solvants. Conformément à l'arrêté municipal N°2020/7202 du 10 novembre 2020 le brûlage ou l'incinération des nids de chenilles processionnaires est autorisé à titre exceptionnel, sur les propriétés pour cette seule circonstance. En aucun cas les nids de chenilles processionnaires ne doivent être déposés en déchetterie ou auprès des colonnes enterrées.

Stationnement abusif

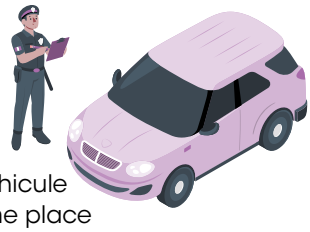

Qu'il s'agisse de places de parking gratuites ou payantes et même si le véhicule est correctement garé, laisser son véhicule sur la voie publique sur une même place de stationnement n'est pas autorisé plus de 7 jours consécutifs. Au-delà de cette durée, le stationnement est considéré comme abusif.
Notre commune possède des zones bleues :
On trouve ces zones majoritairement autour des commerces mais également autour de l'école, afin de favoriser la rotation des véhicules sur ces zones. Elles sont repérables par leur marquage bleue au sol.
Le stationnement en zone bleue est un stationnement gratuit, mais régulé. Il autorise le stationnement pour une durée limitée à 1 h 30 tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf les dimanches et jours fériés où il est libre. Il vous suffit de poser le disque de stationnement réglementaire de couleur bleu bleue derrière votre pare-brise et d'y indiquer votre heure d'arrivée.

Le bruit

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde.

Il peut s'agir du bruit causé par :
- Un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- Un animal (exemple : aboiements)

Les travaux de jardinage et de bricolage pour les particuliers sont autorisés :
En semaine : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.
Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.
L'équipe de la police municipale se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, et vous accueille dans ses nouveaux locaux situés au 274 rue de la Mairie, inaugurés le vendredi 5 mai 2023.
A cette occasion Mme La Maire, Mme LE SAINT et M. DOLO, adjoints, M. DESVAGES, Directeur des services techniques, et l'ensemble de la police municipale, ont pu remercier l'équipe des services techniques de la ville de Saint-Pair-sur-Mer qui a réalisé ce chantier dans son intégralité et avec beaucoup de professionnalisme et de rapidité afin d'accueillir les habitants de Saint-Pair-sur-Mer dans des locaux entièrement rénovés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

OPPOSITION

PAROLES DES ÉLUS
de la minorité municipale

Sylvie GÂTÉ
Dominique TAILLEBOIS
Annie ROUMY
Gilles TOURMENTE
Annick GRINGORE
Daniel LECHAPELAIN

Contact : Sylvie Gâté
06 03 52 06 53
sylviegate@yahoo.com

Les grands travaux ! oui, mais...

On ne peut que se féliciter de la continuité des projets déjà à l'étude sous la précédente mandature. Rappelons que Madame la Maire et une partie de son équipe en faisait partie. La Place Marland est une très belle réalisation. Notre front de mer s'en trouve valorisé et gageons que Saint-Pairais et estivants profiteront de cet endroit avec beaucoup de plaisir. Dommage d'avoir supprimé autant de places de parking. Espérons que la clientèle du Casino répondra toujours présente. Les recettes de cet établissement participent grandement au budget communal. Dommage également d'avoir négligé l'accès direct à la plage. Difficile d'atteindre le sable ! Pas de marches supplémentaires et pas de rampe pour éviter les chutes. Et pourtant on nous promet ces équipements depuis trois ans !

Beaucoup de nos concitoyens s'interrogent sur la rénovation de la salle Michel Fraboulet qui trouverait un bel écrin au sein de cette place Marland très réussie.

Qu'il est triste le coeur de bourg sans son marché du jeudi ! Et là aussi nous nous réjouissons de la décision du Conseil Municipal du 9 juin qui acte la « remontée » du marché sur la Place De Gaulle. Fallait-il attendre les résultats d'une pétition pour mesurer l'intérêt des Saint-Pairais pour leur marché ? Beaucoup parmi eux ne fréquentaient plus le marché faute de places de stationnement et à cause de son éloignement des services utiles à la vie quotidienne : banques, poste, maison de la presse, etc.

Si cette défection des habitants de Saint-Pair n'avait peut-être pas impacté les commerçants ambulants cet été avec la présence des touristes, il est certain qu'hors saison cela aurait été plus difficile pour eux et il est à craindre qu'ils ne désertent ce marché. Nous avons besoin de TOUS les commerces pour faire vivre et animer notre commune. Encore une fois, félicitons nous de la décision du Conseil Municipal.

Autre sujet d'inquiétude pour les Saint-Pairais : ils s'interrogent quant au devenir de la médecine de proximité. Certains médecins sont partis ou vont partir à la retraite. La qualité de vie à Saint Pair ne semble pas être suffisante pour attirer de nouveaux praticiens. A quand un centre médical dans lequel des médecins et personnels paramédicaux pourraient unir leurs compétences au service de la population ? Il faut, pour le moins, leur faciliter la tâche en les aidant dans la recherche de terrain pour l'édification d'un centre médical.

Il fait toujours bon vivre à Saint Pair, preuve en est le nombre de constructions neuves ou en cours de rénovation dans notre commune. Les résultats du dernier recensement ne sont pas tombés mais on peut déjà penser que la population saint-pairaise augmente. C'est un signe que la vie est agréable dans notre commune. Faisons en sorte que cela continue, que les services rendus à la population soient toujours efficaces.

Avis PRATIQUE

Mairie - 255, rue de la Mairie
02 33 50 06 50
contact@saintpairsurmer.fr
www.saintpairsurmer.fr

Office Culturel
255, rue de la Mairie - 02 33 70 60 41
officeculturel@saintpairsurmer.fr

Bureau d'information touristique
(avril à octobre)
9 rue Saint-Michel - 02 33 91 30 03

Médiathèque
place de la Gare - 02 33 90 41 22
mediatheque@saintpairsurmer.fr

Police Municipale
274, rue de la Mairie
02 33 50 09 60 - 06 75 21 44 90

Postes de secours (en juilllet/août)
Kairon 02 33 50 31 61
Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 33 82

Maison paroissiale
rue Ch. Mathurin - 02 33 50 06 63

Santé et services
Hôpital de Granville - 02 33 91 50 00
Pompiers : 18
Appel d'urgence Européen : 112
Samu : 15 - Police : 17
Pharmacie Antoine & Boyer
02 33 50 06 43
Pharmacie de garde : 3237

Médecins
Dr LAURENT et Dr LAMY
57 pl. de la Gare - 02 33 50 72 07
Dr CHAIGNEAU
14 r. Ste-Anne - 02 33 50 61 61
Dr KESHVADI - 02 33 50 13 62
Dr MOLÉ-MÉQUIN - 02 33 90 60 20
437 rue du Vieux Château

Dentistes Dr JUIN, Dr ROPARTZ, Dr DALICHAMPT
5, rue des Alizées 02 33 50 20 20
Dr PIEL et Dr LEFEBVRE-PIEL
161, rue Ste-Anne 02 33 91 74 44

Locaton de matériel médical
CAP VITAL SANTÉ
125 rue Ampère 02 33 91 87 72
herelmedical@gmail.com

Diététiciennes
Mme Delphine BOGAERT
437 rue du Vieux Château
06 87 10 74 02
Delphine VALLANTIN
76 rue Saint-Michel - 07 49 86 56 83
Mme Pauline DEVIN
31 rue Ampère - 07 88 60 06 15

Centre Aqua Santé
31 rue Ampère
ZA La Petite Lande - 02 33 69 31 46
www.centreaquasante.fr

Pôle Pluriel Santé
58 rue de Sercq - 02 50 26 41 17
Ergothérapeutes
MMmes Adèle CAUCHARD
Janna SEIDL, Aurélie CLÉREMBAUX
Psychomotriciennes
MMmes Elise PELCHAT
Carine ROSSIGNOL GERVAISE
Psychologues
Mme Delphine BLIN
M. Sébastien ROYER
Praticienne de SHIATSU
Mme Sophie BLONDEL
Sophrologue
06 42 02 04 65 - Mme Myriam IDANI

Thérapeute
Mme Sandrine GAUTIER
276 rue des Vallées - 06 64 24 41 49

Opticiens
M. et Mme DARTHENAY
22, rue Léon Jozeau-Marigné
06 77 94 50 23

Cabinet dentaire
GOUBERT - AL. PONTAIS
A. BATARD - A. BOUKALA
289 rue de Jersey - 02 33 79 53 00

Groupe Hospitalier Mont Saint-Michel
AVRANCHES
GRANVILLE
SAINT-HILAIRE

PAS D'ACCÈS AUX URGENCES DE L'HÔPITAL SANS APPEL AU 15

Urgences
ADULTES
PÉDIATRIQUES
GYNÉCOLOGIQUES

Kinésithérapeute
M. Clément JANNEQUIN
437 rue Vieux Château 06 89 31 73 36

Reflexologue
Frédérique MAGGIORANI
289, rue de Jersey - 06 01 80 06 79

Infirmiers(ères)
MMes PICHARD et LETELLIER
12a, rue de la Plage
06 59 88 05 01
Mmes KESHVADI, LEVÊQUE
437 rue du Vieux Château
06 08 21 72 05
MMmes DHEILLY et LECLERC
14, rue Ste-Anne - 06 37 79 45 28
MM. Antoine CHANTELOUP
et Jonathan BERARD
58 rue de Serq - 02 50 26 41 17

Pédicures podologues
Mme S. PONCELET-DUVAL
Villa St-Henri
133, rue Ste-Anne - 02 33 90 78 95
Mme E. HALLAIS
14 rue Ste-Anne - 06 74 07 18 32

Ostéopathes
Mme Sophie VALLANTIN
85 rte de Granville - 07 68 12 66 06
svallantin.osteo@gmail.com
M. Clément JANNEQUIN
437, rue du Vieux Château
06 89 31 73 36

Nuisances sonores
Les travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers sont susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...).
Ils ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables
  8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Ramassage des ordures ménagères
Saint-Pair-sur-Mer et Kairon : mercredi
Horaires d'accueil de la Déchetterie de Mallouet : route de Mallouet
50400 Granville - 02 33 91 92 60.
Ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé les jours fériés et le jeudi d'octobre à avril
Les encombrants et les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.
Carte nominative délivrée sur place, sur présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.